**Avertissement.**

Tous les personnages de ce roman ont réellement vécu ces événements peu ordinaires. Leurs noms, professions et signalements ont été respectés. La trame de l’histoire a été reconstituée à partir des archives des départements du Gard, de l’Hérault, de la Lozère et du Vaucluse, des archives communales des différentes communes citées, des archives nationales pour l’administration centrale, des archives de la Marine de Toulon et de Brest pour le bagne. Les rapports de police, la correspondance des maires, sous-préfets et préfets, se trouvent dans les sous séries 1 et 2 M, les comptes rendus des différents procès en série U, les épisodes d’incarcération en série Z. Pour les détails de la vie quotidienne, les prix, l’état des routes, les costumes, les armes, les exercices professionnels, la topographie des lieux…, le maximum d’éléments ont été vérifiés dans des documents d’époque.

Si ce livre a été rédigé sous une forme romanesque, c’est dans l’unique but de permettre l’intégration d’éléments psychologiques, de dialogues, qui compensent la froideur des documents judiciaires et des rapports de police. Bien sûr, aucun texte original n’explique les motivations et les sentiments des protagonistes. C’est donc la seule partie inventée de cette histoire, invention qui a toutefois été imaginée dans le souci permanent de cohérence avec la réalité historique. Cette réalité est attestée par des “livres de raison”, des mémoires et des correspondances privées datant de cette époque et sur lesquels je me suis appuyé pour transcrire les mouvements d’idées, les courants de pensées les plus proches de ceux qu’ont pu croiser les membres de la Bande des Cévennes.

L’histoire du bandit Louis Roque, bien qu’elle soit profondément ancrée dans la réalité politique et sociale complexe de la Restauration, reste d’une grande actualité, et par de nombreux aspects, invite à une réflexion sur notre société contemporaine…

**1. Jenny.**

Assise sur l’unique chaise de la chambre, Marie Roux était penchée sur la paillasse de Jenny. Le visage tendu, elle caressait les cheveux emmêlés de sa fille à demi inconsciente, brûlante de fièvre. Elle l’avait recouverte de sa plus belle couverture, celle qu’elle avait reçue le jour de son mariage avec Alexandre Roux en 1799. C’était une belle “flessade de burate” surpiquée, chaude et adoucie par vingt huit ans d’usage. Ce mélange de laine et de bourre de soie était un matériau de pauvre mais la flessade avait été cousue avec le plus grand soin par sa mère et elle avait abrité ses amours et vu naître ses cinq enfants.

Tant de misères et de joies imprégnaient le tissu vert et rouge ! Elle avait espéré redonner à sa fille un peu de cette vie qui s’échappait d’elle, lentement, irrémédiablement. Comment peut-on partir ainsi, à dix neuf ans, avec un corps aussi sain et si robuste ? Jenny avait hérité de la forte constitution de son père Alexandre, qui soulevait l’enclume de la forge comme un vulgaire sac d’avoine, qui était capable de battre le fer quinze heures d’affilée quand un travail urgent l’imposait.

Pendant presque cinq ans, Jenny avait couru sur les sentiers de montagne des Cévennes, semblant se moquer de la neige en hiver, de la chaleur en été, et sans jamais attraper le moindre rhume, sans jamais se plaindre, ni de la faim, ni de la soif, ni des griffures des aubépines et des ronces.

Et voilà que ce dimanche 15 avril 1827, elle se mourait sous sa flessade sans que les caresses de sa mère, ni ses tendres exhortations ne puissent ranimer cette âme fougueuse et fière. Le ressort était brisé, le temps s’était arrêté depuis que Jenny avait appris, au tout début de cette année 1827 que son amour, Louis, avait été condamné à mort par la Cour de Nîmes. Il lui avait fallu un temps pour croire à la nouvelle, puis elle avait espéré que la peine soit commuée en prison, et depuis le début du mois, elle avait intégré l’idée que son histoire était finie, que Louis ne survivrait pas, que plus jamais elle ne sentirait ses mains sur sa taille, sa moustache lui piqueter le cou.

Elle s’était alors couchée sur la vieille paillasse de la chambre du haut, dans le coin le plus sombre de la pièce et avait attendu la fin, sans un mot, sans une plainte. Sa petite sœur Louise, de quatre ans sa cadette, avait tout tenté pour lui soutirer un sourire, lui donnant des nouvelles de tout le village de Saint-Félix-de-Pallières, avec force détails et anecdotes croustillantes. Elle s’en était fait une spécialité et sa façon de croquer les personnages des environs, faisait d’habitude éclater de rire Jenny qui la traitait de commère et de diablesse. Même les moqueries sur le bon tailleur d’habits qu’avait épousé Suzanne, leur sœur aînée, ne déridaient plus Jenny.

Pendant son sommeil, Jenny appelait parfois ses hommes : Le plus souvent Louis Roque, son amoureux, mais aussi son père Alexandre qui purgeait ses dix années de réclusion, et Isidore son frère qui était mort en août dernier à l’hôpital militaire de Montpellier. Pourquoi tous ces hommes si bons n’étaient-ils plus près d’elle ?

La nuit descendit sur le mas du Cadeyer sans que Jenny ait même accepté le bouillon de poule que sa mère lui avait préparé. Marie moucha la chandelle et rejoignit les autres dans le membre bas de la maison, autour de la grande table que Pierre Roux, le grand père paternel de Jenny, avait taillée lui-même dans un immense tronc de châtaignier. Jenny aimait caresser le plateau de cette table, usé par les bras des nombreux clients. En plus de son métier de maréchal-ferrant, Alexandre Roux tenait auberge. Il recevait les rouliers de passage, les saisonniers qui montaient vers les pâturages d’été ou redescendaient de la montagne pour s’embaucher le temps de l’hiver, les gens des environs qui revenaient des foires locales…

Jenny disait que cette table d’auberge était son école, sa gazette et son œil sur le monde. Elle ne savait ni lire ni écrire mais autour du plateau de châtaignier, elle avait entendu toutes sortes de gens et d’histoires. Elle y avait appris comment les hommes s’aiment ou se haïssent, comment ils exploitent leurs semblables ou peuvent supporter le joug du plus fort, comment ils peuvent s’avilir ou se rebeller. Elle y avait entendu des croyants et des mécréants, des grigous et des samaritains, des pacifistes et des guerriers, des notables et des déserteurs…

 Ce soir là, personne n’avait le cœur à discourir. Le vieux Claude Bon, d’habitude si respectueux de la nourriture, émiettait une boulette de pain, les yeux dans le vague. Le grand Etienne Missarel était descendu de Durfort pour prendre des nouvelles. Debout devant l’assiette de soupe que Marie avait servie, il semblait hésiter à plier son mètre quatre-vingts pour s’asseoir. Les deux frères Desmond, Mathieu et David, donnèrent quelques nouvelles des amis de Durfort, mais sans conviction, pour meubler ce silence pesant. A peine leur soupe avalée, ils détachèrent leur mule et repartirent vers leur ferme, en pleine nuit, incapables de supporter le regard de Marie.

- C’est Louis Roque qui l’aura tuée, soupira Etienne.

Marie se redressa avec violence et pour la première fois affirma son opinion :

- Louis n’a jamais tué personne et ce n’est pas lui qui a fait emprisonner mon homme. Il est le seul au contraire qui nous ait appris à rêver, sans attendre le paradis du pasteur, la charité du maître ou la justice du roi. Il était plus fort et plus libre que tous ceux-là. Eh pis, il a jamais forcé personne à le suivre. Ce qu’il a laissé dans ma tête vaut bien la prison ou la mort. Faut pas qu’on y touche !...

 Jamais Etienne n’avait entendu Marie parler aussi longtemps et pour autre chose que l’organisation matérielle de la maison. Stupéfait, il considérait cette femme que l’on respectait pour sa droiture et son travail mais sûrement pas pour ses opinions politiques et philosophiques ou ses talents oratoires. Elle avait pourtant raison. Louis Roque le bandit, le fugitif, le réfractaire, les avait tous enrichis au delà de l’imaginable.

Le lundi 16 avril 1827, sur le coup de dix heures du matin, Jenny émit une légère plainte, tendit son poing serré hors de la flessade, et s’éteignit. Marie lui plia les bras sur la poitrine et tenta sans succès de desserrer sa main. Etienne écarta les doigts crispés et découvrit la montre à gousset de Louis, celle qu’il portait encore le matin du 17 juin dernier quand le gendarme Malige lui tira dessus devant la grange Méjanelle à La Valmy. Un plomb avait fait éclater le verre, les aiguilles s’étaient arrêtées à sept heures…

Jenny fut enterrée le lendemain matin, en présence du pasteur de Lasalle, dans la sobriété et la discrétion comme il convient aux familles protestantes.